

Laudatio Fatii, 27 septembre 2007

En décernant cette année son prix au professeur Olivier Fatio, la Fondation pour Genève a certainement eu en vue de donner l'occasion d'une réflexion collective sur la prédestination. Mais là je dois clarifier les rôles.

Nous savons tous que la doctrine de la prédestination est une des spécialités du récipiendaire : il a mis tous ses soins –sa science- à éditer le traité de Calvin « De la prédestination éternelle» et tout son talent pédagogique à en faire un plat servi dans un banquet, défense ironique, peut-être, contre une fascination profonde.

Quant à moi, très ancienne étudiante du professeur Fatio, avant de devenir –oserais-je dire- sa collègue (à distance), je ne vais pas me risquer sur le terrain du maître, en me lançant dans un cours (magistral) sur la prédestination. C'est tout au plus dans un sens approximatif que je vais évoquer le thème, par le biais du cas pratique proposé. Ce faisant, je ne perds pas de vue l'éloge. Dans les textes où Calvin traite de la prédestination, l'élection est liée à la « vocation », productrice d'œuvres. Les œuvres ne sauvent pas, mais le cas échéant elles méritent une reconnaissance toute humaine.

Si les prix de la Fondation pour Genève récompensent l'attachement au rayonnement international de Genève –de ses institutions et de ses valeurs, nous pressentons que la couronne, de toute nécessité, devait échoir à Olivier Fatio. Le rayonnement de Genève – et de la Réforme, les deux liées par la devise « Post tenebras lux », n'est-ce pas le programme d'une destinée venue de loin, de la lignée des Fatio : une prédestination familiale en quelque sorte ? Et ce programme Olivier fatio ne l'a-t-il pas repris personnellement à son compte, dans sa carrière, ses engagements, sa « vocation » ?

Le seul que j'aie à convaincre, ici, d'une telle prédestination et d'une telle vocation, c'est Olivier Fatio lui-même, homme de peu de foi, quand il s'agit de lui. Olivier, c'est à vous que ce discours s'adresse, tout en prenant la salle à témoin.

- La prédestination familiale

C'est d'une famille de réfugiés venus du Piémont italien, que sont issus les Fatio: des réfugiés (n'imaginons quand même pas des va-nus pieds) « pour cause de religion » qui vont s'établir à Zürich, puis essaimer vers 1630, une branche à Vevey, l'autre à Bâle. Très vite, la branche de Vevey est repartie, un rameau vers la Floride, l'autre, un peu moins aventureux, à Genève. C'est du rameau de Genève que descend Olivier.

Au départ, les Fatio étaient des hommes d'affaires, appliquant avec succès le conseil de Calvin à un marchand de ses amis : « Ne pas laisser l'argent oisif ». Ils ont trouvé leur place à Genève, accédant rapidement aux responsabilités politiques, avec des parcours diversifiés de juriste, banquier, savant, publiciste, architecte... Un théologien aussi, Jean-Alphonse Fatio, dont j'ai trouvé la thèse, de 1726, à la Bibliothèque du protestantisme français (thèse d'apologétique, sous la présidence du célèbre Jean-Alphonse Turretini).

Au milieu de tant de notabilités installées, la branche genevoise a eu aussi son intellectuel agitateur révolutionnaire, Pierre Fatio (1662-1707), dont l'exécution en 1707 a été commémorée à Genève il y a quelques jours. C'était un précurseur en matière de pratiques démocratiques. C'était aussi un cadet rebelle ; mais poussé à ce degré (au point de finir arquebuser dans la cour de sa prison), le cas est resté exceptionnel chez les Fatio.

Dans la mémoire familiale des Fatio, mais de la branche de Bâle, passée à Duillier (devenu bourgeois de Genève), un autre cadet, Nicolas Fatio (1664-1753), a défrayé la chronique. Un grand savant, proche de Newton, esprit curieux, polyglotte, « enthousiaste », circulant en Hollande et en Angleterre, et là fasciné par les « French prophets », les camisards millénaristes réfugiés à Londres, autour d'Elie Marion. Condamné au pilori en 1707 pour son soutien aux « énergomènes » séditieux, Nicolas Fatio quitta Londres pour la Hollande. En 1711 à 1713, il fut de l'équipée missionnaire de Marion : Stockholm, Halle, Budapest, Constantinople, Smyrne... Puis retour en Angleterre. En 1714, il publia un dernier recueil de prédications prophétiques de Marion (et Allut), qu'il intitula *Quand vous aurez saccagé, vous serez saccagés, car la lumière est apparue dans les ténèbres pour les détruire*. Manière un peu agressive de dire « Post tenebras lux ». Il ne rentra jamais à Genève, qui ne le réclama pas.

Plus proche d'Olivier, son grand-père, Guillaume Fatio (1865-1958), mérite une mention spéciale au titre du rayonnement de Genève et de la Réformation, durant toute la première moitié du XXe siècle. D'abord par la précoce préoccupation de Guillaume Fatio, banquier de son métier, pour le patrimoine bâti de Genève : il a participé à la fondation de la section genevoise du « Heimatschutz », Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque

(1905), avec la « Société d'art public » (1901, 1907). Au travers de plus de quarante ouvrages, il a vulgarisé l'histoire de Genève, en tandem avec le photographe Fred Boissonnas : *Genève à travers les siècles* (1900), *Autour du lac Léman* (1902), *Genève, cité de Calvin* (1939).

Guillaume Fatio s'est en particulier investi, dès 1905, dans le projet de Monument de la Réformation, comme mémorial d'une Réforme calviniste « internationale » et moderne, marquant la place de Genève dans les échanges internationaux.

Précisément, c'est aussi par son ouverture internationale que Guillaume Fatio a contribué au rayonnement de Genève. Ami de William Rappard (1874-1956) qui joua un rôle important dans le choix de Genève comme siège de la SDN en 1919 et fonda l'Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, Guillaume Fatio devint dès 1920 l'agent de liaison officiel entre les autorités suisses et les institutions internationales (BIT, SDN, Conférence du désarmement). Notons aussi que c'est lui qui proposa la salle de la Réformation comme lieu des Assemblées générales de la SDN en 1920 (jusqu'en 1929) : pour lui, il s'agissait toujours de faire rayonner les valeurs du monde moderne inauguré par la Réforme

Toutes ces figures familiales se sont inscrites dans la mémoire vive d'Olivier Fatio, certaines peut-être dans sa mémoire dormante. Par là, elles ont inscrit en lui un paysage mental et affectif, fait d'attachement passionné à Genève et à son ouverture au monde, à la foi réformée et à une certaine dissidence.

- La vocation personnelle

A première vue le *curriculum vitae* d'Olivier Fatio n'est pas de ces CV tourmentés, avec des blancs, des sauts, des vagabondages, des ratures. Le cursus est rectiligne et rivé à Genève : études à la Faculté de théologie de Genève, thèse d'histoire de l'Eglise à la Faculté de théologie de Genève, nommé, très jeune (à 30 ans), professeur ordinaire d'histoire de l'Eglise à la Faculté de théologie de Genève.

Et pourtant... : je relèverai trois « intrus » dans ce parcours lisse :

- Le choix des études de théologie, et donc, *a priori*, du ministère pastoral, n'allait pas de soi : ce n'était pas une tradition familiale (chez les Fatio, je l'ai dit, on était plutôt banquier, architecte, ingénieur). Ce choix d'études est venu d'une « vocation », intime, « secrète », comme disait Calvin.

- Un séjour de plusieurs mois à l'Université de Leyde aux Pays-Bas (1965-1966) : Leyde, ce n'est pas le bout du monde (l'avion n'est pas nécessaire), mais c'est tout de même un dépaysement, avec l'apprentissage d'une langue rare, le néerlandais. Certes, le tropisme hollandais était familial : Guillaume Fatio, encore lui, avait publié en 1937 un ouvrage,

Genève et les Pays-Bas, célébrant les liens historiques et actuels, entre les deux pays). Mais il s'agissait pour le licencié en théologie d'une recherche en vue d'une thèse, sur Lambert Daneau aux Pays-Bas (un théologien calviniste, Français réfugié à Genève, avant d'être appelé à Leyde, puis en Béarn).

- Le choix d'un titre de thèse sans concession à l'air du temps: *Nihil pulchrius ordine*.

Contribution à l'étude de la Discipline ecclésiastique aux Pays-Bas, ou Lambert Daneau aux Pays-Bas (1581-1583). « *Nihil pulchrius ordine* » (« rien de plus beau que l'ordre »), pour une thèse soutenue en 1968, il fallait de l'audace ! Quelques années plus tard, à Paris, Richard Stauffer, professeur à la Faculté de théologie protestante, nous avait cité ce titre mémorable du nouveau professeur de Genève : comme exemple d'une liberté d'esprit dont il déplorait l'absence dans l'Université française.

Ce nouveau professeur, j'allais bientôt le connaître, en passant une année à Genève, en 1973-74, pour un travail de recherche sur les « monarchomaques » calvinistes du XVI^e siècle, spécialité genevoise. Sur le programme de la faculté de théologie, j'avais sélectionné un séminaire d'Olivier Fatio approprié à mon sujet : le titre annonçait tout simplement l'étude d'un ouvrage de Lambert Daneau : *Politices christianae libri septem* (1596). A la première heure du séminaire, après de longues minutes d'attente, j'ai eu un moment de vertige (Olivier aussi, j'imagine) : il fallait se rendre à l'évidence : je serais l'étudiante unique du séminaire. La pire des situations ! zéro étudiant, c'est la liberté ! deux ou trois étudiants, l'honneur est sauf ! Surtout à Genève : c'était, dit-on, l'effectif du cours de linguistique générale de Ferdinand De Saussure, en 1912... Mais un (une) étudiant(e)... ! Tout de suite, Olivier a repris le dessus et trouvé l'aménagement optimal pour cette situation délicate : le rythme de ce cours particulier deviendrait de quinzaine au lieu de semaine ; et le lieu serait le café Landholt. Je garde un très bon souvenir de ces leçons de latin et de solide doctrine théologico-politique, avec boissons au choix.

Je n'ai pas eu l'occasion de suivre d'autres cours d'Olivier Fatio. Mais tous les échos que j'en ai eu par la suite ont fait taire le soupçon que j'avais eu à l'époque : si en choisissant un sujet de séminaire aussi rébarbatif, Olivier n'espérait pas secrètement qu'aucun étudiant ne se présente. A ce qu'on m'a dit, les cours d'Olivier Fatio ont toujours eu lieu dans une salle de cours normale, devant des volées d'étudiants à la taille de la Faculté, tous captivés (sur ce dernier point je n'avais pas besoin de confirmation). De ses talents pédagogiques et oratoires, il a d'ailleurs fait profiter la Faculté des lettres (1999-...), plusieurs années de suite, avec un cours public sur l'histoire de Genève, de l'époque des cavernes à nos jours (une fois même, (ou plusieurs ?) tout Genève courut à ce cours, concentré sur une journée, un marathon qui est

resté dans les annales de l'Université.

Pendant toutes ces années d'enseignement de l'histoire du christianisme et spécialement de la Réforme, Olivier Fatio a accepté des responsabilités multiples, politiques, académiques, ecclésiastiques: comme maire de Céligy d'abord, puis comme doyen à plusieurs reprises, comme directeur de l'Institut d'histoire de la réformation, comme prédicateur, comme organiste aussi. Ce n'est pas pour autant qu'il ait négligé la recherche, loin de là.

En 1976, il publie sa grande thèse de doctorat *Méthode et théologie. Lambert Daneau et les débuts de la scolastique réformée*, salué par Henry Meylan pour l'importance de son apport historiographique : la mise au jour d'une génération de professeurs d'académie, « aux prises avec les problèmes de la transmission » de la théologie biblique et polémique de Calvin. Après cette « somme », Olivier est passé à d'autres sujets, multipliant les articles et les collaborations, en débordant à l'occasion de ses XVIe et XVIIe siècles favoris : sur l'université, l'exégèse, la doctrine, la prédication, j'en passe. Et puis des travaux de fond, les éditions de source : déjà au temps de « Nihil pulchrius ordine », avec les *Registres de la Compagnie des pasteurs*, tome III. Et pour rester dans les « usuels » des bibliothèques des Facultés de théologie, je citerai les *Confessions et catéchismes de la foi réformée* (1986, rééd. 2005), le *Traité des scandales* de Calvin (1984), et du même le traité *De la prédestination* (1998).

A côté de la recherche, il y a ce qu'on appelle maintenant dans l'Université française la « valorisation de la recherche », dont fait partie la communication au grand public (« vulgarisation »). Olivier Fatio l'a prise à cœur, et avec grand succès, dans le cadre de la cité ou de l'Eglise. Ce fut tantôt à l'occasion de commémorations : en 1985, pour la Révocation de l'édit de Nantes ; en 1986, pour le jubilé de la Réforme à Genève. Tantôt à l'occasion des célébrations collectives annuelles : le « jeûne genevois » (1971), ou l'Escalade (2002). Tantôt encore, et j'y suis personnellement très sensible, aux assemblées du Musée du Désert, au Mas Soubeyran, le premier dimanche de septembre : à trois reprises, Olivier n'a pas hésité à quitter Genève, pour venir, dans un coin perdu des Cévennes, évoquer les liens du Désert des protestants français avec Genève, capitale symbolique du Refuge.

Vous l'avez compris, Olivier Fatio est de ceux qui ont le souci de maintenir les cadres sociaux d'une mémoire collective, celle de la Réforme et du protestantisme, à Genève et dans le monde. Pour lui, la préservation ou la création des « lieux de mémoire » n'est nullement synonyme de repli identitaire ou confessionnel, comme l'atteste son engagement œcuménique précoce (œcuménisme qui certes n'est pas celui du COE- mais un œcuménisme pratique et direct). Pour lui, il faut des lieux de mémoire, comme des lieux de passage et parfois de

métamorphose, de la mémoire, convaincu qu'il est du lien intime entre la mémoire et la vie, la mémoire et l'avenir.

Avec les lieux de mémoire, j'en viens au second volet du *curriculum vitae* d'Olivier Fatio, où joue d'ailleurs encore une prédestination familiale. J'en viens à son second métier ou vocation : bâtisseur du Musée international de la Réformation. Si ce musée a ouvert à Genève en 2005, c'est bien grâce à l'énergie qu'a déployée Olivier Fatio, plusieurs années durant, autour de ce projet.

Le projet de musée était un serpent de mer, surgissant et ressurgissant pendant un siècle et demi, de jubilé de Calvin en jubilé de Calvin : il avait été tiraillé entre mémorial de Calvin, mémorial de la Réformation, musée-bibliothèque, salle de la Réformation. Après la réalisation de l'immense bâtiment de la « Salle de la Réformation » (1867), à vocation d'évangélisation, une modeste salle avait été octroyée au « Musée historique de la Réformation » comprenant une bibliothèque et quelques tableaux, gravures et papiers. Quand l'évangélisation s'essouffla, avec la Première guerre mondiale, et que la Salle de la Réformation se reconvertit en salle des assemblées de la SDN (de 1920 à 1929), le petit « Musée historique de la Réforme », il dut déménager, sans perspective de développement.

Le projet d'un vrai musée de la Réforme à Genève fut relancé lors du 450^e anniversaire de Calvin en 1959, par le pasteur Max Dominice, appelant de ses vœux un « musée international de la Réformation ». Ce n'est pas le lieu, ici, d'évoquer les aléas du projet, enterré jusqu'au début des années 1990. C'est à ce moment qu'Olivier Fatio a pris les choses en main. Pendant des années il a tenu à bout de bras le projet (il y eut quelques Aaron pour soutenir ses bras). J'ai lu que, dans les années 1905 et suivantes, le comité de l'association porteuse du projet du monument de la Réformation était composé de trois sections : Finances, Propagande, Monument. Guillaume Fatio présidait la section Monument. J'ai l'impression (de loin) que dans le comité de projet du Musée international de la Réformation, Olivier Fatio a été sur le front des trois sections à la fois : Finances, Propagande et Monument.

Le Monument, c'est la Maison Mallet dans la vieille ville, et les collections de documents et pièces rares, avec pour programme l'exposition du mouvement de la Réforme protestante, surtout dans sa version calvinienne, du XVI^e siècle à nos jours. Le MIR est déjà une célébrité. Cette année même, il a reçu le « prix du musée » du Conseil de l'Europe, pour sa contribution à la connaissance du patrimoine culturel européen et pour le traitement original du thème religieux que le MIR a été distingué. Juste prix ! Car les difficultés ne manquaient pas au départ : non seulement le protestantisme s'expose mal (beaucoup de papiers, peu de couleurs, peu d'objets significatifs, trop de discours dans un langage

d'initiés...), mais quand il s'expose, il est toujours soupçonné de tendre à réveiller les polémiques du passé, de renforcer les cloisonnements communautaires... Il a donc fallu beaucoup de courage, d'intelligence et d'imagination pour vaincre ces obstacles de fond. Les technologies muséographiques de pointe, et des ressources didactiques variées, « ludiques », ont été mobilisées pour mettre en scène l'histoire comme une fiction, autour de documents authentiques. Le pari a été réussi, de rendre visible, lisible, attractif pour des publics très divers, l'« aventure de la Réforme ».

Pour Olivier Fatio et ceux qui sont à ses côtés à la Fondation du Musée, ce but, faire « comprendre la Réforme », participe d'un souci à la fois « culturel et spirituel ». Il s'agit de faire comprendre à tous un phénomène historique majeur, qui a bouleversé l'Europe, fait lever le monde moderne, et fait Genève. Il s'agit aussi de transmettre une mémoire qui est en même temps message, de faire découvrir des textes et des questions, de faire résonner des paroles vives venues de loin. C'est ce que j'ai lu en lisant *Comprendre la Réforme*, ce beau livre d'Olivier qui accompagne la visite du Musée.

Ainsi, en créant le Musée international de la Réformation, et en soutenant sa création-créature (définition de la Providence), Olivier Fatio fait se rejoindre une « prédestination » familiale et sa vocation personnelle de « ministre », « docteur »-pédagogue, plus encore « ministre de la parole ». De ce point de vue, je dirais que le moment du Musée donne cohérence à tout le parcours d'Olivier Fatio : il relie au présent sa « vie antérieure » -la lignée inconsciente ou mémorisée- sa vie d'étudiant en théologie et de professeur-prédicateur, et il redonne un avenir à toutes ces vies, orientées par une vocation qui dépasse Genève, mais la fait rayonner au passage.

Dans le cadre de l'Auditoire de Calvin, j'aurais pu conclure avec cette formule qu'affectionnait le réformateur et qu'il a placée en finale du traité *De la prédestination* : « Laus Deo ». Ici, ce sera, sans irrévérence blasphématoire, donc toute proportion gardée : « Laus Fatio » !